



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2019-01012

PUBLIÉ LE 29 JANVIER 2019

# Sommaire

**Préfecture d'Indre et Loire**

37-2019-01-28-009 - DRAC Arrete\_12 renouvellement membres 2019 (2 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-01-28-009

DRAC Arrete\_12 renouvellement membres 2019

## ARRÊTÉ MODIFICATIF N°12

### **De l'arrêté du 13 décembre 2005 modifié portant désignation des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle "Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique"**

La Préfète d'Indre-et-Loire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » et le dénommant « Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu la décision conjointe du Préfet de la région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret, et du Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire du 22 janvier 2019, portant désignation au Conseil d'Administration de l'Agence Régionale Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique ;

Sur la proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture :

## ARRÊTE

### **Article 1<sup>er</sup> :**

Sont désignés, comme membres du conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique, en qualité de personnalités qualifiées pour une durée de trois ans renouvelable :

Renouvellement :

- Madame Emmanuelle DUNAND, déléguée culturelle de la ligue de l'enseignement de l'Indre, titulaire ;
- Madame Dominique VEAUTE, coordinatrice de l'association Livre Passerelle à Tours, suppléante ;
- Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY, directeur des programmes au Forum des images à Paris, titulaire ;
- Monsieur Claude CADET, ancien directeur technique du laboratoire GTC, titulaire.

Nominations :

- Madame Jessica ROSSELET, productrice, Société Easy Tiger Films à Paris, titulaire, en remplacement de Madame Catherine MARTIN-ZAY, dont le mandat est arrivé à terme ;
- Madame Christine MORAULT, directrice des Editions Memo à Nantes, suppléante, en remplacement de Monsieur Emmanuel CYRIAQUE, dont le mandat est arrivé à terme ;
- Madame Sabine ZIPCI, déléguée générale de l'Association française du cinéma d'animation à Paris, suppléante, en remplacement de Monsieur Johann DEMOUSTIER, dont le mandat est arrivé à terme ;
- Madame Véronique CHAMPIGNY, directrice du cinéma association Studio République au Blanc, titulaire, en remplacement de Monsieur Gérard BERT, dont le mandat est arrivé à terme ;
- Monsieur Antoine REGUILLON, directeur de l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges, suppléant, en remplacement de Monsieur Jean-François MARCHANDISE, dont le mandat est arrivé à terme.

Le reste sans changement.

**Article 2 :**

Madame la Secrétaire Générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 28/01/2019

Signé : Corinne ORZECOWSKI